La Halde demande plus de diversité dans le recrutement des fonctionnaires

29/01/2011 à 22h52

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) a demandé à la fonction publique un effort pour promouvoir la diversité dans le recrutement et la gestion des carrières, tout en reconnaissant les actions déjà entreprises, par exemple dans l'organisation des concours.

En présentant le bilan annuel de la Charte de l'égalité dans la fonction publique, le 25 janvier 2011, le président de la Halde, Eric Molinié a demandé aux administrations de mieux promouvoir la diversité, tant dans le recrutement que dans la gestion des carrières. […]

Origine ethnique, état de santé et handicap[…]
L'origine ethnique est le principal critère de discrimination, dans la fonction publique comme dans le privé : selon un baromètre CSA publié à la mi-décembre, 32% des agents publics et 37% des salariés du privé disent en avoir été victimes. Selon le sondage, neuf salariés sur dix, privé et public confondus, sont favorables à une évaluation des procédures de recrutement.

Parmi les réclamations reçues par la Halde, l'état de santé et le handicap sont les plus fréquemment citées comme discriminatoires: 23% du total en 2010. Concernant l'emploi public, 86% de ces réclamations visent le déroulement de carrière, et 14% le recrutement.

"L'accès à l'emploi public dépend en grande partie de concours, cela permet de sécuriser les candidats par rapport aux discriminations. Du coup les réclamations se concentrent sur la carrière", explique Nacera Bechouri, chargé d'études

pour la promotion de l’égalité à la Halde.

[…]**Un effort a été fait pour professionnaliser les concours et permettre à des jeunes issus de la diversité de les préparer dans de bonnes conditions**, par la création d’une vingtaine de “classes préparatoires intégrées”.
“**Le contenu des concours a été révisé pour sélectionner les candidats non sur leurs connaissances, mais sur leurs compétences**“, a souligné le ministre du Budget, François Baroin, et le secrétaire d’Etat à la fonction publique, Georges Tron.[…]

Le Courrier des Maires/AFP